



## Vos actualités syndicales APTS Laval

### BUREAUX SYNDICAUX

#### Cité de la Santé de Laval

Local : C.SS.21  
Téléphone : 450-668-1010 poste : 23840  
Télécopieur : 450-975-5027  
Horaire: Du lundi au vendredi 8h30 à 16h30

#### Hôpital juif de réadaptation

Local : B0016  
Téléphone : 450-688-9550 poste : 84415

#### 308 boulevard Cartier Ouest

Local : 231  
Téléphone (CJ) : 450-933-1505 ou 450-975-4150 poste : 61149  
Téléphone (CRDI) : 450-490-1888  
Télécopieur : 450-975-0615  
Horaire du bureau : lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Courriel : [laval@aptsq.com](mailto:laval@aptsq.com)

[@syndicatAPTSLaval](https://www.aptsq.com/Laval)

[www.aptsq.com/Laval](http://www.aptsq.com/Laval)



### Un petit rappel

#### → Accueil des nouveaux membres

Votre exécutif vous offre une courte présentation pour tous les nouveaux membres APTS et tous ceux qui désirent s'informer sur des sujets syndicaux.

- C'est quoi être syndiqué.e?
- C'est quoi mes droits?
- C'est qui l'équipe syndicale APTS Laval?

Venez discuter avec nous mardi le 7 janvier 2025 à 19h00!  
ID de réunion : 255 680 415 306  
Code secret : syqHJK



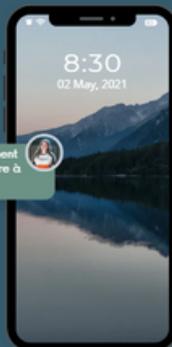
### SERVICE DE GARDE RAPPEL AU TRAVAIL

#### Message pour les employés qui font de la garde

Je viens de recevoir un appel qui a durée 15 min

Il n'y a aucun déplacement nécessaire pour répondre à l'appel

Même s'il n'y a pas de déplacement, ceci est considéré comme un rappel au travail. Vous devez être payés pour un appel d'une durée de 2 heures.



Si vous avez des questions [lavalaptsq.com](http://lavalaptsq.com)

### À LA UNE

#### RÉMUNÉRATION À NOËL ET AU JOUR DE L'AN

Nous souhaitons vous rappeler que la rémunération des personnes qui travaillent effectivement le 25 décembre et/ou le 1er janvier est majorée de 50%. Donc le taux "régulier" pour ces journées est x1,5. Si vous devez faire un temps supplémentaire le 25 décembre et/ou le 1er janvier il sera rémunéré comme suit :

#### Personne salariée professionnelle :

1 journée remis en temps dans les 30 jours qui suivent (ou banqué)

#### Personne salariée technicienne :

au taux double du taux régulier (qui est majoré à 1,5)

Donc si normalement 10\$/h, régulier du 25 déc et du 1er janv = 15\$/h

Taux double du régulier = 15\$/h x 2 = 30\$/h



#### IMPACTS DES COUPURES BUDGÉTAIRES

Le 2 décembre dernier, nous avons eu une rencontre avec l'employeur nous exposant les mesures qui seront mises en place pour atteindre l'équilibre budgétaire au CISSS Laval.

Quelques exemples qui nous ont été annoncés: fin de certaines assignations et de surcroît de travail, abolition de poste vacants, abolition de poste avec titulaire, diminution du recours au temps supplémentaire.

Nous savons que l'ensemble de ces mesures auront un impact sur votre travail, vos collègues, toutes catégories d'emploi confondues ainsi que sur le service que vous rendez à la population Lavalloise. Afin de nous aider à avoir un portrait réel de l'impact de ces mesures, nous vous invitons à nous transmettre toute situation problématique afin qu'on puisse faire des représentations auprès du CISSS de Laval.

N'hésitez pas à nous en faire part au [laval@aptsq.com](mailto:laval@aptsq.com)

#### COMMANDE D'UN CALENDRIER DE BUREAU 2025

Vous souhaitez obtenir un calendrier de bureau 2025 fourni par l'APTS Laval. Complétez le formulaire ci-joint. Quantités limitées.

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=dpwwsusuJ0KuifeZB4VNq1D1z0YxNDtJqjaTde2bm7NURE9NQIF>

[SMDhQTEwzTjIDUjNYNk02RdDLRi4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=dpwwsusuJ0KuifeZB4VNq1D1z0YxNDtJqjaTde2bm7NURE9NQIF)



Toute l'équipe syndicale APTS Laval vous souhaite un temps des Fêtes doux et magique auprès de vos proches. Avec toutes les turbulences qui s'annoncent avec l'intégration à Santé Québec et les coupures budgétaires annoncées, ce temps de repos est plus que mérité.

Merci à vous tous pour votre travail extraordinaire que vous faites à chaque jour.



#### Votre équipe locale :

